

# Annexe J

---

Documentation relative aux consultations effectuées par Kruger Energie



# Annexe 1



**Jacques Gauthier**  
Vice-président principal  
et chef de l'Exploitation  
Kruger Énergie inc.  
3285, chemin Bedford  
Montréal (Québec) H3S 1G5

Le 9 juillet 2008

**Objet : Projet de parc éolien de Kruger Énergie**

Madame,  
Monsieur,

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je vous écris aujourd'hui, pour vous présenter l'entreprise Kruger et vous informer des étapes et du processus de consultations à venir pour la réalisation de ce projet de parc éolien dans la région de la Montérégie. Comme vous pourrez le constater, le travail ne fait que commencer et nous souhaitons, dès le début, collaborer de près avec les intervenants municipaux, les citoyens et les propriétaires afin de s'assurer que le projet réponde aux attentes de l'ensemble de la communauté.

L'entreprise Kruger a été fondée à Montréal, en 1904, par monsieur Joseph Kruger I, et demeure encore aujourd'hui une entreprise entièrement québécoise et familiale. Elle est maintenant implantée dans neuf régions du Québec où elle contribue à l'essor des communautés, à la fois comme employeur et aussi, comme entreprise citoyenne engagée sur les plans social et environnemental.

Spécialisée dans l'industrie du papier à ses débuts, la compagnie Kruger s'est diversifiée au fil des ans et compte maintenant sept unités commerciales : les papiers pour publications, la forêt et les produits forestiers, le recyclage, les vins et spiritueux, les emballages et les papiers à usages domestiques et industriels et, finalement, l'énergie.

Le 5 mai dernier, Kruger Énergie, la filiale de Kruger spécialisée dans le développement d'énergie verte et renouvelable, a été retenue dans le cadre de l'appel d'offres d'Hydro-Québec pour la réalisation d'un parc éolien de 100 MW situé sur le territoire des municipalités de Saint-Mathieu, Saint-Isidore, Saint-Constant, Mercier, Saint-Rémi et de Saint-Michel.

**Les étapes de réalisation du projet**

À la suite de l'annonce, la première étape a été de rencontrer les représentants municipaux afin d'échanger avec eux sur un mécanisme de concertation et de discuter d'un calendrier de travail que vous trouverez joint à la présente lettre. Il importe de mentionner qu'il s'agit d'un calendrier approximatif qui ne lie en rien les instances décisionnelles (gouvernement, municipalités...) qui émettront les autorisations. Il est présenté à titre indicatif seulement.

Vous constaterez également que plusieurs étapes doivent être franchies avant la mise en service du projet qui est prévue en décembre 2012. Outre les nombreuses études exigées dans le cadre des consultations du Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE), plusieurs permis seront également nécessaires. De plus, le calendrier prévoit des sessions d'information et des démarches de consultation tout au long du processus. Pour Kruger Énergie, il est primordial que le projet soit réalisé dans un esprit de bon voisinage, en harmonie avec les objectifs de vie de la collectivité et dans le respect de l'environnement.

Après la période estivale, des rencontres d'information seront offertes dans chacune des municipalités concernées par le projet. Celles-ci permettront de vous présenter le projet préliminaire ainsi que les étapes à venir. Les dates des rencontres vous seront communiquées au cours des prochaines semaines.

D'ici là, nous vous invitons à visiter le site **[www.krugerenergie.com](http://www.krugerenergie.com)**, sous la rubrique "éolien" pour accéder au projet éolien Montérégie. De plus, si vous avez des questions ou des commentaires à formuler sur le projet, vous pouvez communiquer avec :

**Madame Marlène Thiboutot**  
Directrice, Développement durable  
Kruger Énergie inc.  
Téléphone : **1-866-661-7554**  
Courriel : **[KE\\_Monteregie@krugerenergie.com](mailto:KE_Monteregie@krugerenergie.com)**

En terminant, je tiens à vous réitérer, en mon nom personnel ainsi que celui de toute l'équipe de Kruger Énergie, notre détermination à faire de ce projet un modèle de développement durable et d'intégration harmonieuse dans la communauté.

Au plaisir de vous rencontrer lors des séances d'information publiques.

Jacques Gauthier

p.j.

## Échéancier

Approximatif

Rencontres préliminaires avec les détenteurs d'options	2006 – 2007
Rencontres préliminaires avec les MRC et les municipalités	été 2007
Dépôt d'un avis de projet au MDDEP	sept. 2007
Analyse du projet et transmission de la directive environnementale (nature, étendue, portée) par le MDDEP	sept. 2007
Dépôt des soumissions auprès d'Hydro-Québec	sept. 2007
Analyse des soumissions par Hydro-Québec	sept. 2007 – mai 2008
Soumission retenue	5 mai 2008
Rencontre avec les élus des municipalités et MRC	mai – juin 2008
Signature de contrat d'achat d'électricité	juin 2008
Rencontres avec les détenteurs d'options	été et automne 2008
Séances d'information – municipalités, MRC et public	été et automne 2008
Réalisation de l'étude d'impact par le promoteur	sept. 2008 – sept. 2009
Consultation du public et des municipalités	été 2009
Analyse de recevabilité par le MDDEP	oct. 2009 – jan. 2010
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Consultation du dossier par le public</li><li>▪ Audience publique</li><li>▪ Rapport de consultation</li></ul>	fév. 2010 – oct. 2010
Analyse environnementale du projet par le MDDEP	nov. 2010 – jan. 2011
Recommandations du ministre du MDDEP au conseil des ministres	fév. 2011 – mars 2011
<b>Autorisation du projet</b>	mars 2011
Décret gouvernemental (avec conditions)	mars 2011
Obtention des autorisations requises : <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Certificat d'autorisation du MDDEP</li><li>▪ Commission de protection du territoire et des activités agricoles</li><li>▪ Autres lois et règlements fédéraux et provinciaux</li><li>▪ Délivrance des permis municipaux</li></ul>	mars 2011
Entrée en vigueur des contrats d'option	avril 2011 – mai 2011

# Annexe 2



Énergie  
Suivi de la ligne 1-800  
1-866 661-7554

# de Question	Date	Raison de l'appel	Action prise	Status
1MT	24-sept-08	Demande d'information concernant la localisation des éoliennes à Mercier. Intérêt à signer contrat d'option.	25/09/2008 - répondu par Marlène Thiboutot, inclusion au liste de contact à faire pour la campagne de signature de contrat d'octroi d'options	Fermé
2MT	29-sept-08	Demande d'information concernant la localisation des éoliennes à Mercier	30/09/2008 - répondu par Marlène Thiboutot, invitation à participer aux séances d'information publique de Saint-Mathieu, de Saint-Constant ou de Saint-Isidore.	Fermé
3MT	29-sept-08	Demande d'information concernant la localisation des éoliennes. Intérêt à signer contrat d'option.	30/09/2008 - répondu par Marlène Thiboutot, inclusion au liste de contact à faire pour la campagne de signature de contrat d'octroi d'options	Fermé
4MT	29-sept-08	Demande d'information concernant la localisation des éoliennes et comment est transférée l'énergie produite par les éoliennes (emmagasinée dans des batteries ou transféré directement)	30/09/2008 - répondu par Marlène Thiboutot, invitation à participer aux séances d'information publique de Saint-Mathieu, de Saint-Constant ou de Saint-Isidore.	Fermé
5MT	01-oct-08	Information sur la position d'Héritage Saint-Bernard concernant les éoliennes et vente de billet pour soirée bénéfice de l'organisme.	01/10/2008 - répondu par Marlène Thiboutot	Fermé
6MT	01-oct-08	Commentaire à l'effet qu'il appuyait le projet de parc éolien en Montérégie	02/10/2008 - répondu par Marlène Thiboutot	Fermé



7MT	06-oct-08	Demande d'information sur la localisation des éoliennes	08/10/2008 - répondu par Marlène Thiboutot, invitation à participer aux séances d'information publique de Saint-Isidore.	Fermé
8MT	15-oct-08	Emplacement exact des éoliennes demandé	06/12/2008 - répondu par Gabriel Durany - Parlé avec la dame du projet en général puis je lui ai envoyé un lien à notre site web pour qu'elle puisse y voir les emplacement d'éoliennes.	Fermé
9MT	17-oct-08	Conjointe d'un propriétaire signataire de contrat d'octroi d'option. Elle veut savoir si elle pourrait venir à la place de son conjoint à la réunion de	18/10/2008 - répondu par Gabriel Durany.	Fermé
10MT	27-oct-08	A manqué la réunion d'information et voudrait recevoir toute la documentation: les sujets traités, les documents explicatifs. Information gén. de la soirée.	06/12/2008 - laissé message 30/01/2009 - laissé message	Fermé
11MT	03-nov-08	Veut savoir le nom des propriétaires signataires d'octroi d'option, l'emplacement exact des éoliennes et le numéro des lots spécifiques.	28/11/2008 - Répondu par Gabriel Durany - Le monsieur fait partie d'un comité qui s'est opposé au développement de la 30. Il veut savoir précisément qui sont les propriétaires avec qui nous avons signé à saint-Constant. Je lui ai indiqué que les contrats d'option sont de nature privée. Je l'ai invité à rester en contact avec nous 22/06/2009 - Le monsieur est ré-entré en communication avec nous par le biais de courriel (23MC). Le suivi est illustré sur le log courriel	Fermé

12MT	21-janv-09	Information par rapport au paiement de son option	30/01/2009 - Répondu par Gabriel Durany, le monsieur a reçu son chèque.	Fermé
------	------------	---	---	-------

# Annexe 3



Énergie

Suivi des courriel

[KE\\_Monteregie@krugerenergie.com](mailto:KE_Monteregie@krugerenergie.com)

No Courriel	Date	Message	Action Prise	Statut
1MC	6/7/2008 1:32	La hauteur des nouvelles éoliennes est de 80 m. J'aimerais savoir la comparaison par rapport au pilonne de haute tension d'Hydro Québec qui traverse St-Philippe et St-Mathieu? Ils vont dépasser de combien de mètres? ou 1 fois et demie ou 2 fois ces pilonnes	Répondu par Marlène Thiboutot	Fermé

2MC	8/9/2008 18:28	<p>Chère Mme Marlène Thiboutot</p> <p>Je vous écris au sujet des éoliennes et des implantations privé. Mon beau père possède environs 110 arpents de terre (soit 75 de terre et 35 de bois) et serais possiblement en faveur d'un contrat d'implantation de 4-5 éolienne sur ça terre si l'emplacement est favorable aux vents. Je sais que vous avez installée des sonnes pour étudier le vent pas très loin mais si voulez en réinstallée sur ça terre pour étude, je crois qu'il serra d'accord. Son adresse est le XXXX. Si vous voulez prendre contact avec lui je vais vous laissez ses coordonnées et les miennes. Bonne continuité dans ce projet.</p> <p>-----</p> <p>Bonjour messieurs,</p> <p>J'ai lu avec intérêt votre courriel et, oui, il est vrai que nous présentement en train de signer de nouvelles options. Je suis désolé du délai dans la réponse si personne ne vous a contacté, nous allons dorénavant répondre plus promptement aux courriels reçus.</p> <p>Dans un premier temps, serait-il possible de vous demander la référence cadastrale de vos lots ? Je voudrais valider si votre lot e limites du projet.</p> <p>N'hésitez surtout à re-communiquer avec moi (contact ci-dessous)</p> <p>Bonne journée</p> <p>-----</p> <p>Reçu 14/12/2008 Cher monsieur Durany</p> <p>Je vous réécrit pour les numéros de lot demandé toujours a St-Ré bien placées pour les vents mais bien attendu ce sera a vous de d avec votre accord pour qu'il vous donne leur # de lot. En espèrent on ne se reécrit pas d'ici là.</p>	<p>06/12/2008 - Répondu par Gabriel Durany</p> <p>14/12/2208 - reçu réponse du propriétaire</p> <p>27/01/2009 - Confirmation que les lots n'ont pas d'intérêt immédait pour le projet. Ajout de cette personne à une liste d'attente.</p>	Fermé
-----	----------------	--	---	-------

3MC

8/9/2008 19:33

J'ai eu vent qu'il y aurait une soirée d'information à St-Rémi lundi le 15 septembre, pouvez-vous me confirmer le tout SVP! Merci!	Répondu par Marlène Thiboutot	Fermé
--	-------------------------------------	-------

4MC	11/09/2008 17:04	<p>Bonjour Madame Thiboutot, J'aimerais connaître le nom et le rôle des représentants de Kruger qui seront présent lundi le 15 septembre, afin que Monsieur Lavoie puisse les présenter à l'ouverture de la soirée. Vous trouverez ci-joint, l'avis transmit à la population. Salutations distinguées.</p> <hr/>	Répondu par Marlène Thiboutot	Fermé
-----	------------------	--	-------------------------------------	-------

5MC	23/09/2008 13:28	<p>Il n'y a aucun endroit sur le site internet de Kruger ou seront installées les éoliennes dans la Montérégie a St-Remi? Ou se trouve cette information sur le site internet? Merci.</p> <hr/> <p>Bonjour Monsieur,</p> <p>J'ai pris connaissance de votre message. Excusez le délai dans la réponse, nous allons dorénavant répondre beaucoup plus vite aux courriels que les citoyens nous adressent.</p> <p>Nous avons fait plusieurs soirées d'information publique en Montérégie en septembre et en octobre. Lors de ces soirées nous avons présenté l'implantation préliminaire du parc éolien. Il faut savoir que cette implantation est sujette à changement puisque nous devons passer obtenir plusieurs permis et autorisations qui pourraient avoir un effet sur les positions des éoliennes.</p> <p>Voici le lien pour le site qui présente les emplacements d'éoliennes telles que données lors de la soumission à Hydro-Québec Distribution.</p> <p><a href="http://www.krugereenergy.com/html/fr/eolien/documentation/sessions_publicques_Monteregie.pdf">http://www.krugereenergy.com/html/fr/eolien/documentation/sessions_publicques_Monteregie.pdf</a></p> <p>Pour de plus amples renseignements, nous avons répondu suivant :</p> <p><a href="http://www.krugereenergy.com/html/fr/eolien/ke_faqMontereg">http://www.krugereenergy.com/html/fr/eolien/ke_faqMontereg</a></p> <p>N'hésitez pas à recommuniquer avec nous en utilisant les m</p> <p>Téléphone : 1 866 661-7554</p> <p>Courriel : <a href="mailto:ke_monteregie@krugereenergy.com">ke_monteregie@krugereenergy.com</a></p>	06/12/2008 - Répondu par Gabriel Durany	Fermé
-----	------------------	--	---	-------



6MC	25/9/2008 18:49	<p>NON AUX ÉOLIENNES  EN FACE DE MA DEMEURE POUR  DÉMOLIR LE PAYSAGE, LA POLUTION SONORE  ...ETC...ETC...ETC  JE SERAI PRÉSENT POUR M'OPPOSER FERMEMENT  LUNDI LE 29 SEPTEMBRE 2008  RÉSIDENT DE VILLE MERCIER PAS TRÈS HEUREUX  QUI RÉSIDE À LA CAMPAGNE DEVANT LES CHAMPS</p> <hr/> <p>06/12/2008 -  Répondu par Gabriel Durany  Bonjour Monsieur,</p> <p>J'ai pris connaissance de votre message. Excusez le délai dans la réponse, nous allons dorénavant répondre beaucoup plus vite aux courriels que les citoyens nous adressent.</p> <p>Nous avons intégré vos questions (impact sonore et impact visuel) à notre banque de questions à répondre. Entretemps, vous pouvez consulter les réponses que nous avons mises en ligne au lien suivant :  <a href="http://www.krugerenergie.com/html/fr/eolien/ke_faqMonteregie_fr.html">http://www.krugerenergie.com/html/fr/eolien/ke_faqMonteregie_fr.html</a></p> <p>N'hésitez pas à recommuniquer avec nous en utilisant les moyens suivants :  Téléphone : 1 866 661-7554  Courriel : ke_monteregie@krugerenergie.com</p>	06/12/2008 - Répondu par Gabriel Durany	Fermé
-----	-----------------	---	---	-------

7MC	01/10/2008 17:45	<p>Je m'appelle XXX et je suis une résidente de la municipalité de St-Mathieu. J'ai beaucoup entendu parler de votre projet d'éoliennes par le biais de nombreux pamphlets d'informations ainsi que par les journaux locaux. Je trouve ce projet très intéressant au point de vue écologique. Par contre, j'ai entendu parler (rumeur???) du bruit que pouvait produire les éoliennes, et de son impact, surtout chez les animaux qui ont l'ouïe fine (chiens et chat). En effet, vivant à proximité, ils entendent ce bruit 7 jours sur 7 et 24 heures su 24...</p> <p>J'aurais aussi voulue connaître l'impact sur la santé humaine que peut avoir l'implantation des éoliennes a seulement 500 mètre des zones habitées? Étant mère de jeunes enfants, je suis un peu inquiète pour notre santé. J'apprécierais avoir une réponse à mes questions pour ainsi faire un choix plus éclairé lors de mon vote sur l'acceptation de ce projet et aussi pour en savoir plus lorsque je vois des pétitions qui circulent. Merci pour votre réponse.</p> <p>-----</p> <p>Bonjour Madame,</p> <p>J'ai pris connaissance de votre courriel et de vos interrogations questions concernant le bruit et nous allons très prochainement d'améliorer votre compréhension.</p> <p>Lorsque ces réponses seront prêtes, nous vous les ferons p  Entretemps, je vous invite à prendre connaissance des ques  <a href="http://www.krugereenergy.com/html/fr/eolien/ke_faqMontereg">http://www.krugereenergy.com/html/fr/eolien/ke_faqMontereg</a>  Nous avons pris les moyens pour répondre plus prompteme  Téléphone : 1 866 661-7554</p>	<p>06/12/2008 - Répondu par Gabriel Durany</p> <p>15/07/2009 - Courriel de suivi fait par Gabriel Durany pour informer sur le nouveau site web</p>	Fermé
-----	------------------	---	--	-------

8MC	01/10/2008 17:45	<p>Bonjour madame Thiboutot.</p> <p>Je n'ai pu assister à la présentation de votre projet de parc éolien qui s'est déroulé à Ville Mercier lundi passé. Pourriez-vous m'envoyer la présentation et tous documents pertinents disponibles sur le sujet.</p> <p>Merci à l'avance.</p> <p>-----</p> <p>Bonjour monsieur,</p> <p>J'ai pris connaissance de votre courriel. Vous vouliez avoir accès à la présentation que nous avons fait à Mercier le 29 septembre dernier. Nous avons mis en ligne les panneaux qui ont été présentés à cette soirée à l'endroit suivant : <a href="http://www.krugereenergy.com/html/fr/eolien/documentation/sessions_publicques_Monteregie.pdf">http://www.krugereenergy.com/html/fr/eolien/documentation/sessions_publicques_Monteregie.pdf</a></p> <p>Excusez le délai dans la réponse, nous allons dorénavant répondre plus promptement aux courriels reçus.</p> <p>Si vous avez d'autres questions, n'hésitez surtout pas à nous les adresser par le biais des moyens suivants :</p> <p>Téléphone : 1 866 661-7554 Courriel : ke_monteregie@krugereenergy.com</p> <p>Bonne journée</p>	06/12/2008 - Répondu par Gabriel Durany	Fermé
-----	------------------	--	--	-------

9MC	01/10/2008 19:22	<p>Bonjour,</p> <p>Lundi le 19 septembre 2008, il y a eu une séance d'informations sur le projet Eolien Montérégie à Mercier. Lors de cette réunion, il a été mentionné qu'il restait encore une autre ville qui n'avait pas eu lors réunion. J'aimerais svp avoir les coordonnées (endroit, heure, date) de cette rencontre.</p> <p>Merci de porter attention à cette demande.</p> <hr/> <p>Bonjour Madame,</p> <p>Désolé pour le délai dans notre réponse, nous allons dorénavant répondre beaucoup plus vite aux courriels reçus.</p> <p>Pour répondre à votre question, suite à la soirée d'information du 29 septembre à Mercier, nous avons tenu des soirées d'information publique le 30 septembre à Saint-Mathieu, le 7 octobre à Saint-Constant puis le 9 octobre à Saint-Isidore.</p> <p>Les panneaux présentés lors de ces rencontres publiques sont disponibles au lien suivant: <a href="http://www.krugerenergy.com/html/fr/eolien/documentation/sessions_publicques_Monteregie.pdf">http://www.krugerenergy.com/html/fr/eolien/documentation/sessions_publicques_Monteregie.pdf</a></p> <p>Nous vous invitons à nous envoyer d'autres questions ou commentaire par le biais des moyens suivants :</p> <p>Téléphone : 1 866 661-7554 Courriel : ke_monteregie@krugerenergie.com</p>	06/12/2008 - Répondu par Gabriel Durany	Fermé
-----	------------------	---	--	-------

10MC	03/10/2008 9:36	bonjour madame, pour ce qui concerne le projet d éolienne a st Isidore, je suis contre cette pollution visuel et je n en voit vraiment pas l utilité pour l'avenir merci .....	Archivé	Fermé
------	-----------------	--	---------	-------

11MC	03/10/2008 16:26	<p>Bonjour,</p> <p>N'ayant pas assisté à la rencontre à Mercier le 29 septembre dernier sur le projet de parc éolien en Montérégie, j'aimerais savoir en quoi consiste le projet, dans quel secteur l'implantation de la Montérégie aura lieu et quel est l'échéancier prévu pour l'implantation.</p> <p>Merci,</p> <hr/> <p>Bonjour Monsieur,</p> <p>Désolé pour le délai dans notre réponse, nous allons dorénavant répondre beaucoup plus vite aux courriels reçus.</p> <p>Pour répondre à votre question, suite à la soirée d'information du 29 septembre à Mercier, nous avons rendu disponible les panneaux présentés lors de ces rencontres publiques au lien suivant :  <a href="http://www.krugerenergy.com/html/fr/eolien/documentation/sessions_publicques_Monteregie.pdf">http://www.krugerenergy.com/html/fr/eolien/documentation/sessions_publicques_Monteregie.pdf</a></p> <p>Plusieurs des questions que vous avez posées ont été inclus à notre section FAQ pour le bénéfice de tous.  <a href="http://www.krugerenergy.com/html/fr/eolien/ke_faqMonteregie_fr.html">http://www.krugerenergy.com/html/fr/eolien/ke_faqMonteregie_fr.html</a></p> <p>Quant à l'échéancier du projet, nous l'avons détaillé à l'emplacement suivant :  <a href="http://www.krugerenergy.com/html/fr/eolien/ke_echeancierM">http://www.krugerenergy.com/html/fr/eolien/ke_echeancierM</a></p> <p>Nous vous invitons à nous envoyer d'autres questions ou co</p>	06/12/2008 - Répondu par Gabriel Durany	Fermé
------	------------------	---	--	-------

12MC	24/10/2008 9:40	<p>Bonjour Mme Thiboutot, Je n'ai pas pu assister a la rencontre publique du 29 septembre a mercier concernant votre projet. J'ai lu avec attention le compte-rendu dans le journal local. Je possède une terre agricole (12 ha), avec boisé (2ha) et me destines éventuellement (5ans) a l'agrotourisme. Ce serait un attrait que d'avoir une ou plusieurs éoliennes sur le site. D'après le reportage dans le journal, M.Gauthier confirme que la compagnie est toujours a la recherche de site potentiel a Mercier. Ca me ferait plaisir d'en discuter avec vous.</p> <p>Bien à vous N.B: Qui sont les propriétaires foncier retenus a Mercier actuellement pour le projet?</p> <hr/> <p>Bonjour monsieur,</p> <p>J'ai lu avec intérêt votre courriel et, oui, il est vrai que nous présentement en train de signer de nouvelles options. Dans un premier temps, serait-il possible de vous demander la référence cadastrale de vos lots ? Je voudrais valider si votre lot est à l'intérieur des limites du projet. N'hésitez surtout à re-communiquer avec moi (contact ci-de</p> <p>Bonne journée</p> <p>-----</p> <p>Bonjour M. Durany,</p> <p>Je suis situé sur le lot 178 a Mercier. Merci de votre intérêt.</p>	<p>06/12/2008 - Répondu par Gabriel Durany</p> <p>07/12/2208 - reçu réponse du propriétaire</p> <p>27/01/2009 - Confirmation que les lots n'ont pas d'intérêt immédiat pour le projet. Ajout de cette personne à une liste d'attente.</p>	Fermé
------	-----------------	---	---	-------

13MC	30/10/2008 10:43	<p>Références: Projets d'énergie éolienne au Québec Offre de service - Agent de liaison auprès des propriétaires fonciers - Inspecteur en environnement</p> <p>Bonjour Monsieur Cookson,</p> <p>Je vous saurais gré de prendre en considération ma candidature ci-jointe pour tout poste que vous jugerez opportun au sein de votre entreprise. À plusieurs reprises, j'ai occupé le poste d'agent de liaison lors des diverses étapes de réalisation de projets de pipeline de même que la surveillance environnementale lors de la construction et de la remise en état des terrains.</p> <p>Je suis à l'aise dans la représentation, la gestion et la supervision de personnel et de travaux.</p> <p>Ma personnalité, orientée vers les résultats en favorisant l'harmonie et le respect, m'a permis d'œuvrer avec beaucoup d'enthousiasme et de satisfaction dans les secteurs de l'agriculture, l'environnement, et la coopération internationale.</p> <p>Persuadé que mes compétences pourraient être mises à profit, je serais ravi de pouvoir apporter ma contribution à une organisation à la recherche d'une personne expérimentée avec une grande facilité d'apprentissage et d'</p> <p>Dans l'attente de vos nouvelles et au plaisir,</p>	11/03/2008 - répondu par Michael Cookson	Fermé
------	------------------	---	---	-------



14MC	3/11/2008	<p>Bonjour</p> <p>Je suis présentement à la recherche d'une résidence dans le secteur St-Mathieu, St-Michel, St-Rémi.</p> <p>J'aimerais savoir si il y a installation d'éolienne qu'elles seront leur localisation? (trajet)</p> <p>À qu'elle distance minimum d'une résidence doit-elle être installée?</p> <p>En fait de bruit on parle de quoi en décibel?</p> <p>Merci de me répondre car nous entendons parler de plein de choses à ce sujet mais je préfère avoir les vraies réponses.</p> <p>Car probablement qu'une éolienne ne dérange pas tellement.</p> <p>Merci encore</p> <hr/> <p>Bonjour monsieur,</p> <p>J'ai lu avec intérêt votre courriel et les questions que vous soulevez.</p> <p>Premièrement, nous avons placé sur notre site internet de nombreuses réponses aux questions reçues. Vous y trouverez quelques unes des réponses que vous recherchez.</p> <p>Quant aux zones d'implantation, nous avons mis en ligne les panneaux de présentation que nous avons présentés dans nos nombreuses soirées d'information en Montérégie. Sur ces panneaux, il est possible de voir les zones visées par le projet.</p> <p><a href="http://www.krugerenergy.com/html/fr/eolien/documentation/s">http://www.krugerenergy.com/html/fr/eolien/documentation/s</a></p> <p>Finalement, nous allons très prochainement inclure des réponses lorsque cela sera fait. Mais afin de vous donner tout de suite</p>	06/12/2008 - Répondu par Gabriel Durany Next step : Faire suivre les réponses données par rapport au bruit 15/07/2009 - Courriel de suivi fait par Gabriel Durany pour informer sur le nouveau site web	Fermé
------	-----------	---	---	-------

15MC	11/4/2008 2:31 PM	<p>bonjour</p> <p>je vous écris pour vous demander un renseignement j'ai assister a la réunion du mercredi 22 Octobre a St-Remi parce que je détient un contrat d'octroi je voulais voir la carte que vous aviez pour savoir où a peu près se situeraient les possible turbine et vous m'aviez donner un site sur internet mais je ne les ai pas trouver pourriez vous m'envoyer sur internet cette carte s.v.p. je vous en serait reconnaissante nous avons hâte de voir si nous seront choisis pour installer une turbine sur notre terre merci</p> <hr/> <p>Bonjour Monsieur,</p> <p>Désolé pour le délai dans ma réponse. Nous allons répondre plus promptement à vos demandes et questions à l'avenir.</p> <p>Dans les prochaines semaines, je souhaitais rencontrer tout les signataires d'option afin de discuter du projet et son état d'avancement. J'espère pouvoir m'asseoir avec vous prochainement.</p> <p>Entretemps je vous donne le lien pour consulter la carte de l'implantation préliminaire du projet. Il va sans dire que ces positions d'éoliennes sont sujettes à changement puisque n probable que nos positions initiales bougent.</p>	06/12/2008 - Répondu par Gabriel Durany	Fermé
------	-------------------	---	--	-------

16MC	10/8/2008 10:33 AM	<p>Bonjour monsieur,  Je sais que vous aviez exprimé un intérêt à connaître les normes entourant le calcul de propagation du bruit utilisées dans l'industrie éolienne. Je vous fais parvenir une réponse obtenue d'Hélimax, un consultant spécialisé en éolien de Montréal. Vous trouverez la réponse ci-dessous. J'espère que cela répondra à votre question.  Bonne journée  Gabriel Durany</p> <hr/> <p>De : Simon Belanger [mailto:belangers@helimax.com]  Envoyé : 18 septembre 2008 10:50  À : Durany, Gabriel  Cc : Thiboutot, Marlene  Objet : Porte Ouverte St-Remi - Question</p> <p>Bonjour,  En réponse à la question de xxxxxx :  Pour faire suite à votre questionnement lors des portes ouvertes du 15 septembre à Saint-Rémi sur le calcul de la distance que peut franchir un bruit, vous trouverez réponses à tous vos questions dans la norme ISO 9613-2 utilisé par l'industrie et disponible sur le site <a href="http://www.iso.org/iso/iso_catalogue/catalogue_tc/catalogue_detail.htm?csnumber=20649">http://www.iso.org/iso/iso_catalogue/catalogue_tc/catalogue_detail.htm?csnumber=20649</a>  Bien que le calcul du modèle de propagation du son tiré de la norme ISO 9613-2 soit assez complexe, il peut se résumer. Maintenant, le facteur d'atténuation A se définit selon les termes suivants :  <math>A = A_{div} + A_{atm} + A_{agr} + A_{bar} + A_{misc}</math>  Le calcul et l'addition de ces facteurs atténuations appliqués  Merci</p>	08/10/2008 - Répondu par Gabriel Durany	Fermé
------	--------------------	---	---	-------

17MC	19/11/2008 01:05	<p>Bonjour M. Majeau -Je suis un conseiller municipal et j'essaie de voir clair dans vos décisions d'implanter des éoliennes chez nous. Je suis allé visiter vos installations à Port Alma et j'ai trouvé cela très beau. Est-ce que je pourrais avoir une photo satellite me décrivant les distances entre les éoliennes et les résidences? Je travaille actuellement sur ce dossier et je voudrais le présenter aux citoyens . J'ai beaucoup de photos de votre site mais rien pour me donner des distances. Beaucoup de citoyens ont peur que cela ne soit trop proche d'un quartier résidentiel ou de leur propre résidence. Avec les cartes de la municipalité, j'essaie de voir ce que donne des distances des 500m, 750m et autres séparatrices mais cela reste de la spéculation.</p> <p>----- -----</p> <p>Bonjour monsieur,  Nous souhaitons faire une rétroaction avec les participants de la visite de Port Alma afin de connaître leurs impressions et, surtout, d'obtenir les questions auxquelles ces derniers voudraient nous voir répondre. Votre courriel de  Pour obtenir cette rétroaction, nous allons procéder à un entretien  tenterons d'organiser une rencontre (comité de coordination  entres autres, des portes ouvertes et de la visite de Port Alma  les prochaines semaines afin d'organiser cette rencontre au  Roussillon prévoit un espacement de 500m des habitations  ce qui a trait des quartiers résidentiels, le même règlement  Notre positionnement actuel se situe au-delà de ces limites.</p> <p>La carte des contraintes et la carte de positionnement que n</p>	20/11/2008- Répondu par Gabriel Durany J'ai aussi pris directement contact avec lui pour lui envoyer une carte papier	Fermé
------	------------------	--	---	-------

18MC

02/04/2009 14:32

bonjour à vous Messieurs et Mesdames de Kruger énergie,  
est-ce qu'il serait possible de rencontrer le responsable qui est en charge dans le projet éolien dans les Montérégies du volet agricole et drainage souterrain agricole. ayant oeuvré prs de 25 ans dans cette région comme entrepreneur en drainage souterrain agricole et étant maintenant consultant en agriculture pour l'ensemble de la provine de Québec, je crois être en mesure de vous apporter mon aide pour la planification et l'approche de la préparation des servitudes et des R.O.W. L réparation se voudra aussi un enjeux majeur sur votre planification. il me fera plaisir de vous rencontrer et de discuter avec vous.

salutations

-----  
-----

Bonjour monsieur,

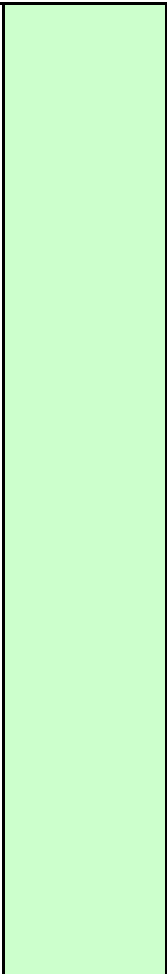
Désolé pour le délai dans la réponse. J'ai lu avec intérêt votre courriel et je vous ai placé dans une liste de futurs fournisseurs.

Pour l'instant, nous œuvrons au niveau du design général du projet et des permis à acquérir. La production des actes de servitude et la planification de la réparation de drain devr

Je pense que, pour l'instant, il est peut-être un peu tôt pour

Je vous prie, monsieur, d'agrèer mes plus sincères salutations

15/04/2009-  
Répondu par  
Gabriel Durany



19MC	15/04/2009 14:13	<p>Je me propose d'acheter une maison à Saint-Mathieu. Le projet d'éolienne me préoccupe... J'aimerais savoir sur quel terrains seront implantées les éoliennes. Avez -vous une mappe des emplacements où seront érigé les éoliennes ?</p> <p>Combien d'éolienne seront contruite à Saint-Mathieu...</p> <p>J'apprécierais un réponse le plus tôt possible ... La décision de m'installer à St-Mathieu réside dans la réponse à ce courriel.</p> <p>Merci.</p> <p>----- -----</p> <p>Bonjour monsieur,</p> <p>Merci d'avoir pris la peine de nous écrire. Le Projet Éolien Montérégie tel que retenu par Hydro-Québec Distribution dans le cadre du dernier processus d'appel d'offre inclus 3 positions d'éoliennes sur le territoire de la municipalité de Saint-Mathieu.</p> <p>Nous avons présenté le projet à la population au cours de 6 assemblées publiques cet automne. Dans le cas de Saint-Mathieu, la soirée d'information s'est tenue le 30 septembre 2008. Au cours de cette soirée d'information publique, nous avons présenté divers panneaux d'information dont un qui p</p> <p>Nous avons mis ces panneaux de présentation en ligne à l'a</p>	17/04/2009 - Répondu par gabriel Durany	Fermé
------	------------------	---	---	-------

20MC	15/05/2009 10:45	<p>I would like to know how to apply to have “énergie éolienne” on our farm in St Anicet Quebec it is about 243 acres, in St Anicet we have about 4000 residents. It is part of the MRC du Haut St Laurent in the Monteregie. We are within a couple of miles of Lac St Francis, and the St Lawrence Seaway. We are close to three large cities Valleyfield QC., Cornwall ON and New York State, a unique situation. I work for the Mohawk Council of Akwesasne, and they too might be interested in this information. The reserve is situated in Quebec, New York State and Ontario. The population is about 12,000 residents. The land base here in Akwesasne is 4739.8 hectares.</p> <p>I would appreciate it if someone would take the time to look at a map and call me to discuss this project.</p> <p>XXXX</p> <p>Quebec/Akwesasne Liaison Officer virving@akwesasne.ca 613-575-2348 ext 2232 Cell: 450-567-4380</p> <p>-----</p> <p>Hello Mrs.XX,</p> <p>I work for Kruger Energy and I'll call you later on this week to discuss about the wind development in Quebec.</p> <p>Regards</p>	<p>30/05/2009 - Répondu par gabriel Durany 04/06/2009 - Gilles Côté a tenté d'appeler et a envoyé un courriel 12/06/2009 - Gilles Côté a établi le contact et fait le suivi</p>	Fermé
------	------------------	--	---	-------

21 MC	04/06/2009 23:44	<p>bonjour,</p> <p>Nous envisageons de batir une nouvelle maison sur notre terre. Selon vos projection et du 750metre sa devrait etre asser juste. alors j'aurai besoin de vous poser 2 questions</p> <p>1- Pouvez vous me donnez la possition exacte ( GPS) de l'Eolienne #39</p> <p>2- je voudrais savoir quant vous dite " 750 metre de distance minimal entre l'eolienne et les habitations" est ce que habitation veut dire la maison ou le terrain de la maison. en d'autre mot, calculez-vous le 750 metre a partir du bord de la maison ou du bord du terrain de la maison.</p> <p>Merci et bonne journee</p> <p>----- -----</p> <p>Bonjour Monsieur,</p> <p>Je crois avoir répondu à vos interrogations lors de notre appel téléphonique de cette semaine (lorsque nous avons discuté au sujet des inventaires de chauves-souris), mais je prends tout de même le temps de vous réécrire afin que vous puissiez me recontacter à ce sujet. Comme vous le savez maintenant, le positionnement fin</p>	<p>11/06/2009- Répondu par Gabriel Durany 15/07/2009- Gabriel Durany est allé rencontrer monsieur Roy sur terrain afin de prendre un point GPS de la future maison. Gabriel Durany assure le suivi.</p>	Fermé
-------	------------------	---	---	-------



22 MC	09/06/2008 13:41	<p>Bonjour,</p> <p>Je voudrais savoir comment votre carte qui démontre l'emplacement des éoliennes est véridique car je m'appête a acheter une maison dans le rang St-Simon a St-Isidore et je vois qu'il y en a qui se retrouve assez prêt merci</p> <p>Merci de me revenir rapidement</p> <p>-----</p> <p>Bonjour monsieur,</p> <p>Je viens de recevoir votre demande d'information par rapport au Projet Éolien Montérégie. Votre demande d'information m'a été transmise par monsieur Jean Majeau, le Vice-Président Principal Affaires corporatives et communications de Kruger inc. Je tiens à vous préciser que, malheureusement, l'adresse courriel que vous avez utilisé est erronée (ke_monteregie@krugermonteregie.com), ce qui explique le délai dans la réponse. L'adresse courriel pour nous joindre est le :</p> <p>ke_monteregie@krugerenergie.com</p> <p>Si cette erreur provient de l'information mise en ligne par Kruger Énergie, vous serait-il possible de m'indiquer sa provenance ? Je pourrais ainsi procéder aux correctifs. Pour sont ceux que nous avons présentés dans le cadre d'une se entreprises à l'automne 2009 et depuis le début de 2010. La configuration révisée du projet ne comprend, pour le mor</p>	16/06/2009- Répondu par Gabriel Durany	Fermé
-------	------------------	--	--	-------

23 MC	22/06/2009 11:47	<p>Bonjour,</p> <p>Vous trouverez en pièce jointe une lettre à remettre à M. Jacques Gauthier, vice-président principal et chef de l'exploitation chez Kruger énergie..</p> <p>Merci.</p> <p>----- -----</p> <p>Bonjour Monsieur Corriveau,</p> <p>Nous nous étions parlé par téléphone cet automne au sujet du projet éolien Montérégie. J'ai fait suivre votre lettre à Monsieur Gauthier.</p> <p>Bonne journée</p>	22/06/2009- Répondu par Gabriel Durany en attente de réponse pour les prochaines actions 26/06/2009 - envoi d'une lettre signée par Jacques Gauthier	fermé
-------	------------------	---	---	-------

24 MC	12/07/2009 16:01	<p>Dans le journal le Reflet du 10 juillet, c'est écrit que vous n'installerez plus d'éolienne à Saint-Mathieu. Par rapport à votre plan d'aménagement de juin 2009, quelles sont les numéros d'éolienne que vous abandonnez ? Allez-vous mettre à jour cette carte sur votre site internet ?</p> <p>Sur le plan d'aménagement de septembre 2008, il y a les éoliennes 21 à 29 près de la route 221 au nord-ouest de Saint-Rémi. Lors de la rencontre à Saint-Michel, vous avez mentionné qu'il n'y avait plus de contraintes par rapport au radar de l'aéroport de Dorval. Songez-vous à remettre des éoliennes dans ce secteur ?</p> <p>Merci pour vos réponses XXXX</p> <p>-----</p> <p>Bonjour monsieur XXX,</p> <p>À la suite des rencontres d'information tenues en juin dans les municipalités de Mercier, Saint-Isidore, Saint-Rémi, Saint-Michel, Saint-Constant et Saint-Mathieu, nous avons mis en ligne la documentation présentée lors de ces soirées. On y trouve notamment le plan d'implantation révisé ainsi que les photomontages simulant l'impact visuel</p> <p>Lors des rencontres publiques tenues à l'automne 2008, nos études environnementales approfondies (inventaire sur terrain) n'avaient pas encore été complétées. Nous nous sommes réunis lors d'une série de rencontres qui vous sont parvenues par le biais du journal.</p> <p>Comme vous pourrez le constater en visitant le site Web, nous avons fait quelques ajustements qui ont changé puisque toutes les positions d'éoliennes ont été révisées. Les explications qui suivent et je vous invite à vous les procurer.</p>	22/06/2009- Répondu par Gabriel Durany	fermé
-------	------------------	---	--	-------

25 MC	15/07/2009 16:00	<p>M. Gauthier,</p> <p>Suivi à votre lettre du 29 juin dernier concernant votre projet d'éoliennes à St-Constant.</p> <p>----- -----</p> <p>Bonjour Monsieur,</p> <p>Votre courriel à directement été transmis à Monsieur Jacques Gauthier.</p> <p>Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez au projet</p>	<p>22/06/2009- Répondu par Gabriel Durany, la lettre est communiqué à Jacques Gauthier, Gilles Côté assure le suivi pour planifier une visite de terrain avec le monsieur</p>	fermé
26 MC	05/08/2009 21:31	Long courriel, archivé.	22/06/2009- Répondu par Gilles Côté	fermé

# Annexe 4



**Parc éolien Montérégie**

## **SOIRÉE D'INFORMATION PUBLIQUE**

### **PROJET D'IMPLANTATION DE PARC ÉOLIEN EN MONTÉRÉGIE**

La compagnie Kruger Énergie, en collaboration avec la Ville de Mercier, vous convie à une soirée publique d'information qui aura lieu :

**Le lundi 29 septembre, à 19h30  
Centre Maurice-Perron  
730, boulevard Saint-Jean-Baptiste  
Mercier**

À cette occasion, Kruger Énergie présentera ses projet et échéancier préliminaires, en plus de répondre aux questions de la population.

En tout temps, vous pouvez nous faire part de vos questions ou commentaires, par téléphone ou par courriel :

**Mme Marlène Thiboutot  
Directrice, Développement durable  
Kruger Énergie  
KE\_Monteregie@krugerenergie.com  
1-866-661-7554**



# Annexe 5

**Avis :**

La liste des présences à ces rencontres est conservée à nos dossiers, mais en conformité avec la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé* les renseignements personnels contenus dans ces listes sont protégés et n'ont pas été inclus dans l'étude d'impact



# Annexe 6



## PROJET ÉOLIEN MONTÉRÉGIE SÉANCES D'INFORMATION PUBLIQUES

Le 5 mai 2008, Kruger Énergie a été retenue par Hydro-Québec pour la réalisation d'un parc éolien de 100 MW dans la région de la Montérégie.

Pour Kruger Énergie, il est primordial que ce projet, situé sur le territoire des municipalités de Saint-Mathieu, Saint-Isidore, Saint-Constant, Mercier, Saint-Rémi et Saint-Michel, soit réalisé dans un esprit de bon voisinage, en harmonie avec les objectifs de vie de ces collectivités, de même que dans le respect de l'environnement.

Comme vous pourrez le constater à la lecture du calendrier ci-joint, plusieurs étapes devront être franchies avant la mise en service du projet qui est prévue en décembre 2012.

Tout au long de la réalisation du projet, si vous avez des questions ou des commentaires, nous vous invitons à communiquer avec :

Mme Marlène Thiboutot  
Directrice, Développement durable  
Kruger Énergie inc.  
Téléphone : **1-866-661-7554**  
Courriel : **KE\_Monteregie@krugerenergie.com**

Vous pouvez également visiter notre site Web au [www.krugerenergie.com](http://www.krugerenergie.com). En cliquant sur la rubrique « éolien », vous pourrez accéder aux informations relatives au projet éolien de Kruger Énergie Montérégie.

En terminant, je tiens à vous réitérer, en mon nom personnel ainsi que celui de toute l'équipe de Kruger Énergie, notre détermination à faire de ce projet un modèle de développement durable et d'intégration harmonieuse dans la communauté.

Jacques Gauthier  
Vice-président principal et chef de l'Exploitation







# Kruger

Énergie

## PROJET ÉOLIEN MONTÉRÉGIE SÉANCES D'INFORMATION PUBLIQUES

<b>Échéancier</b>	<b>Approximatif</b>
Rencontres préliminaires avec les détenteurs d'options	2006 – 2007
Rencontres préliminaires avec les MRC et les municipalités	été 2007
Dépôt d'un avis de projet au MDDEP*	sept. 2007
Analyse du projet et transmission de la directive environnementale (nature, étendue, portée) par le MDDEP	sept. 2007
Dépôt des soumissions auprès d'Hydro-Québec	sept. 2007
Analyse des soumissions par Hydro-Québec	sept. 2007 – mai 2008
Soumission retenue	5 mai 2008
Rencontre avec les élus des municipalités et MRC	mai – juin 2008
Signature de contrat d'achat d'électricité	juin 2008
Rencontres avec les détenteurs d'options	été et automne 2008
Séances d'information – municipalités, MRC et public	été et automne 2008
Réalisation de l'étude d'impact par le promoteur	sept. 2008 – sept. 2009
Consultation du public et des municipalités	été 2009
Analyse de recevabilité par le MDDEP	oct. 2009 – jan. 2010
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	fév. 2010 – oct. 2010
Consultation du dossier par le public	
Audience publique	
Rapport de consultation	
Analyse environnementale du projet par le MDDEP	nov. 2010 – jan. 2011
Recommandations du ministre du MDDEP au conseil des ministres	fév. 2011 – mars 2011
Autorisation du projet	mars 2011
Décret gouvernemental (avec conditions)	mars 2011
Obtention des autorisations requises :	mars 2011
Certificat d'autorisation du MDDEP	
Commission de protection du territoire et des activités agricoles	
Autres lois et règlements fédéraux et provinciaux	
Délivrance des permis municipaux	
Entrée en vigueur des contrats d'option	avril 2011 – mai 2011
Mise en œuvre du projet (phase construction)	mai 2011

\* Ministère du développement durable, de l'Environnement et des Parcs



**Parc éolien Montérégie**

Kruger Energie travaille actuellement au développement de son projet de parc éolien en Montérégie. Nous aimerions recevoir vos commentaires concernant le projet proposé ainsi que toute information pertinente pouvant permettre une meilleure planification du projet et un processus d'évaluation environnementale adéquat.

**S.V.P. compléter et remettre ce questionnaire avant votre départ.  
Merci pour votre disponibilité et votre opinion.**

**Information sur le répondant :**

1. Êtes-vous résident de la région ?

Si oui, lieu de résidence : \_\_\_\_\_

Travaillez-vous dans la région ? \_\_\_\_\_

Si oui, dans quelle municipalité ? \_\_\_\_\_

Si oui, quelle est votre profession ? \_\_\_\_\_

Autres informations : \_\_\_\_\_

2. Quels sont vos principaux intérêts ou vos principales activités en relation avec le projet (Cocher tout ce qui s'applique) ?

- |                                 |                                       |                                    |                                      |
|---------------------------------|---------------------------------------|------------------------------------|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Chasse | <input type="checkbox"/> Villégiature | <input type="checkbox"/> Vélo      | <input type="checkbox"/> Foresterie  |
| <input type="checkbox"/> Pêche  | <input type="checkbox"/> Tourisme     | <input type="checkbox"/> Motoneige | <input type="checkbox"/> Agriculture |
| <input type="checkbox"/> Trappe | <input type="checkbox"/> Ski de fond  | <input type="checkbox"/> VTT / 4X4 | Autres : _____                       |

**L'énergie éolienne**

3. Connaissez-vous bien l'énergie éolienne dans son ensemble ? oui    non

4. Avez-vous déjà visité un parc éolien en opération ? oui    non

5. Êtes-vous en faveur du développement de l'énergie éolienne au Québec ? oui    non

6. Inscrivez votre niveau d'accord avec les affirmations suivantes.

**1- Tout a fait d'accord                      2- D'accord                      3- En accord                      4- Tout à fait en désaccord**

L'énergie éolienne :

- |  |   |   |   |   |
|--|---|---|---|---|
| • est une forme d'énergie propre, non-polluante              | 1 | 2 | 3 | 4 |
| • est une forme d'énergie économique                         | 1 | 2 | 3 | 4 |
| • apporte d'importantes retombées économiques dans la région | 1 | 2 | 3 | 4 |
| • engendre peu d'impact sur le tourisme                      | 1 | 2 | 3 | 4 |
| • engendre peu d'impact sur les activités agricoles          | 1 | 2 | 3 | 4 |
| • s'intègre bien au paysage                                  | 1 | 2 | 3 | 4 |
| • engendre peu d'impact sur l'environnement (faune et flore) | 1 | 2 | 3 | 4 |
| • engendre peu d'impact sur le climat sonore                 | 1 | 2 | 3 | 4 |

**Projet de parc éolien proposé**

7. Est-ce que vous êtes en accord avec le projet du parc éolien de la Montérégie ?    oui    non

Expliquez brièvement votre opinion : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

8. Quelle sont vos préoccupations face à ce projet? \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

9. Quel est l'impact positif le plus favorable du projet à votre avis ? \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

10. Quel est l'impact négatif le plus défavorable du projet à votre avis ? \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

11. Quelles sont les modifications, mesures d'atténuation, améliorations et/ou informations additionnelles qui permettraient, selon vous, d'améliorer la conception du projet ?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**Commentaires généraux**

12. S.V.P. préciser tout commentaire additionnel ou toute information pertinente au projet.

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

---

**Merci beaucoup de votre collaboration !**



# Annexe 7

PROJET ÉOLIEN

Montréal

# Bienvenue

Rencontre d'information publique

9 octobre 2008

# Objectifs

- Présenter Kruger Énergie
- Présenter notre projet d'énergie éolienne et notre approche
- Connaître vos préoccupations
- Répondre à vos questions



# Qui est Kruger?

- Entreprise familiale québécoise fondée en 1904
- 6 unités commerciales :
  - Papiers pour publications
  - Forêt et produits forestiers
  - Recyclage
  - Emballages et papiers à usages domestiques et industriels
  - Vins et spiritueux
  - Énergie
- Plus de 9 000 employés

# Mission de Kruger Énergie

Se consacrer au développement  
énergétique renouvelable  
par l'utilisation optimale et respectueuse  
des ressources naturelles  
réduisant ainsi les émissions  
de gaz à effet de serre.



# Activités de Kruger Énergie

- 10 sites au Québec, en Ontario, à Terre-Neuve et aux États-Unis
- Production énergétique totale : 300 MW
- Secteurs :
  - Hydroélectricité
  - Énergie éolienne
  - Cogénération à la biomasse
  - Valorisation des biogaz

# Kruger Énergie et l'éolien

- Chatham–Kent (On) : 101,2 MW en service
- Bas Saint-Laurent : 68 MW en développement
- Montérégie : 100 MW en développement
- Prince George (CB) : 100 MW en développement
- Marathon (On) : 25 MW en développement
- Chatham–Kent (On) : 100 MW en développement  
(Phase 2)



# L'équipe de Kruger Énergie

- Chez Kruger Énergie, des professionnels possédant une forte expérience en développement d'énergies renouvelables
- Chez SNC-Lavalin, des spécialistes ayant une grande expertise en développement d'énergie éolienne

# Le projet

- Aménagement d'un parc éolien de 100 MW en Montérégie
- Territoire concerné : Saint-Mathieu, **Saint-Isidore**, Saint-Constant, Mercier, Saint-Rémi et Saint-Michel
- Nombre total d'éoliennes : 50 (2 MW chacune)
- Nombre dans votre municipalité : 18
- Début des travaux : mai 2011
- Mise en service : décembre 2012



# Caractéristiques de l'éolienne

- Type: Enercon E-82
  - la plus moderne et la plus silencieuse au monde
- 50 éoliennes de 2 MW
- Hauteur de la tour : 85 m
- Diamètre des pales : 82 m
- Réseau collecteur souterrain

# Exigences d'Hydro Québec

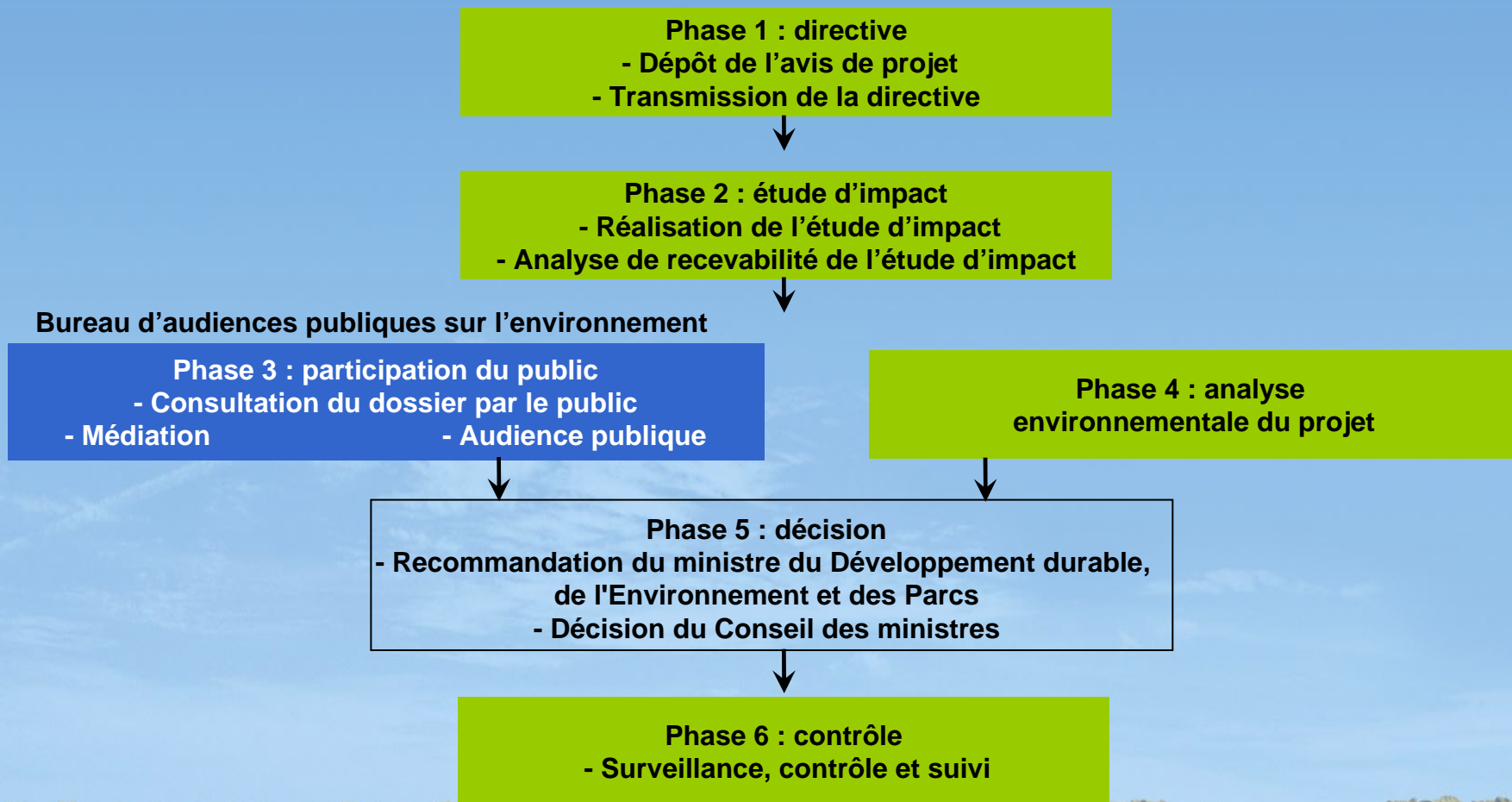
- Avoir mesuré le vent durant 8 mois minimum
- Avoir identifié un site
- Avoir sécurisé des options sur les terrains
- Avoir une expérience avérée dans le domaine
- Avoir une technologie éolienne éprouvée
- Proposer des éoliennes adaptées au climat froid
- Minimum de contenu régional : 30 %
- Minimum de contenu québécois : 60 %



# Cheminement des projets du BAPE

- Information et consultation publique
  - Rendre publique et acceptable l'information
- Enquête et médiation
  - Favoriser une entente satisfaisante à toutes les parties
- Audience publique
  - Améliorer la compréhension de tous les aspects, favorisant :
    - Les requérants
    - Les citoyens
    - Le promoteur
    - Les experts
- Recevoir les opinions publiques

# Sommaire des étapes de la procédure administrative du BAPE



■ Les phases 1, 2, 4 et 6 sont sous la responsabilité du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs



# Enjeux humains et environnementaux

- Nouvelle source d'énergie renouvelable
- Protection des paysages
- Protection du territoire agricole
- Économie locale et régionale
- Environnement sonore
- Avifaune
- Faune terrestre

# Réalisation des études environnementales

- Respecter les règlements de contrôle intérimaires
- Identifier tous les impacts possibles
- Évaluer l'importance de ces impacts
- Proposer des mesures d'atténuation
- Retenir les variantes optimales
- Assurer l'harmonisation avec le milieu



# Échéancier

- Mise en forme du projet 2006 - 2008
- Identification des projets retenus mai 2008
- Rencontre avec élus municipaux mai - juin 2008
- Séances publiques d'information automne 2008
- Études d'impact sept. 2008 à 2009
- Présentations publiques été 2009
- Audiences publiques fév. 2010 à oct. 2010
- Décret gouvernemental et autorisations mars 2011
- Mise en œuvre mars 2011

# Retombées économiques locales

- Investissement de 300 millions \$
- 250 000 \$ annuellement aux municipalités
- Construction : 50 à 70 emplois directs et indirects (18 à 24 mois)
- Exploitation : 10 emplois permanents
- Retombées économiques directes pour les commerçants locaux



# D'autres questions?

- Ligne sans frais :  
**1 866 661 7554**
- Adresse courriel :  
**KE\_Monteregie@krugerenergie.com**
- Site Internet :  
**www.krugerenergie.com**


# Échanges avec nos spécialistes

- Des spécialistes sont dans la salle pour répondre à vos questions
- Des cartes indiquent les emplacements préliminaires du projet
- Des informations sur les procédés, les équipements, les études environnementales
- Des simulations visuelles et sonores



**Merci**


# Annexe 8

 <b>SNC-LAVALIN</b> Vérifié par Checked by Date	Notes de calcul/Design Brief	No de projet Project No.	Subdivision Phase	Élément Element
	ÉLÉMENT/ELEMENT <b>Questions des citoyens</b>	Date	Page	de/of
MODIFICATION Date	Vérifié par Checked by	Préparé par Prepared by		

**Mercier -**

- Question des citoyens ?
- Quel est le prix du projet 300 M \$
  - Où va aller l'électricité produite ?
  - Qui finance le projet ?
  - Expliquer le programme Eco-énergie
  - Impact des ondes produites ~~par~~ par les éoliennes (champ magnétique).  
tensions parasites -
  - Durée de vie du parc éolien.
  - Choix du gaur: énergie éolien  
non pas énergie solaire -
  - aspect visuel  
c'est quasi la hauteur et dimension  
d'une éolienne -



 <b>SNC-LAVALIN</b>	<b>Notes de calcul/Design Brief</b>	No de projet Project No.	Subdivision Phase	Élément Element
	ÉLÉMENT/ELEMENT _____			
Vérifié par Checked by		Date	Page	de/of
Date		Préparé par Prepared by		
<b>MODIFICATION</b> Date	Vérifié par Checked by	Préparé par Prepared by		

→ Est-ce que c'est possible d'avoir plus d'éolienne à Percier?

→ Projet éolien pas nouveau, alors pourquoi pas plus de précision dans l'information?

→ Compensation pour la municipalité


→ C'est quoi le montage financier?

\* Énergie propre, pourquoi dans zone habitée?

- vent
- proximité des marchés.

→ trop d'enlance sur notabilité -

→ C'est quoi l'intérêt pour la municipalité d'avoir 4 éoliennes à part 20 ou 50 000?

 <b>SNC-LAVALIN</b>	<b>Notes de calcul/Design Brief</b>	No de projet Project No.	Subdivision Phase	Élément Element
	ÉLÉMENT/ELEMENT _____			
Vérifié par Checked by		Date	Page	de/of
Date		Préparé par Prepared by		
<b>MODIFICATION</b> Date	Vérifié par Checked by	Préparé par Prepared by		

→ est-ce que la municipalité a donné son accord au projet ?

→ comprendre qui est le citoyen de Tenciers ?

→ partage de l'information avec les citoyens.

MRC Raussillon -

PIIA - consultation publique



SOIRÉE D'INFORMATION PUBLIQUE  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL  
Principales questions soulevées par les citoyens

- Quelle est la superficie totale que nécessite une éolienne?
- Pourquoi vous n'êtes pas précis dans vos réponses?
- Quelle est la distance séparant deux éoliennes?
- Combien vous prévoyez en installer à Saint-Michel?
- La superficie occupée par une éolienne ne sera plus utilisée par le propriétaire terrien, est ce vrai?
- Donnez-nous des faits précis (juste un commentaire)
- Après signature des ententes avec les propriétaires, serez-vous maîtres des lieux?
- En Montérégie, votre projet de parc s'étale sur toutes les 6 municipalités, pourquoi ne pas le mettre dans une même place?
- Les positions finales des éoliennes seront fixées après toutes les études que vous avez mentionnées, dans ce cas, est ce que la signature préalable des ententes ne serait pas limitatif?
- Puisque vous avez déjà signé les ententes, pourquoi alors venir nous rencontrer?
- (Clarification de M. Gaston Lepage) : Le gouvernement a lancé le projet, Kruger a étudié la ressource éolienne et signé des options et le projet final sera déterminé par des études et toutes les contraintes.
- À 750 m des maisons, c'est plutôt proche alors qu'il y a des pays qui les interdisent à 2 Kms
- Quels seraient les impacts négatifs d'une éolienne à 750 m?
- Mis à part le bruit, combien de personnes qui achèteraient une maison à 750 m d'une éolienne?
- C'est quoi l'équivalent de 40 db?
- Vous avez retenu ENERCON pour fournir les éoliennes, sont elles différentes de celles installées à Cap Chat et Baie-des-Sables?
- Est-ce que le niveau de bruit est différent entre ces deux types d'éoliennes?
- M. Raymond Fortin : À Bais-des Sables, à 200 m, avec le vent on entend quand même les éoliennes. Même avec le bruit des feuilles, on entend les engrenages!!
- Les cultivateurs qui ont accepté d'implanter les éoliennes sur leurs terrains et qui ne résident pas là, c'est nous qui allons subir les nuisances!!
- Une étude ne donne pas de garantie sur la valeur immobilière.
- Pour le cas d'augmentation de la valeur immobilière en Ontario suite à l'implantation du parc à Port Alma, y a-t-il des écrits?
- Ça représente quoi le processus de transport d'énergie (câblage, réseau collecteur, poste de distribution)?
- Est-ce que le poste de distribution est à construire?
- Au niveau de notre région est ce qu'il y aurait des avantages de cette énergie produite ici?
- Est-ce que cette énergie sera exportée aux États-Unis (Vermont)?
- Pour ces 50 éoliennes du projet, est ce qu'il y aurait un réseau aérien de transport?
- Quelle est la durée d'exploitation du parc? Ou pour quelle période vous en serez responsable?
- Les champs magnétiques émis par les éoliennes seront ressentis à quelle distance?
- S'il n'y a pas de champs magnétiques, comment expliquer alors les turbulences dans la réception de la TV? (référence faite à l'émission J.E.)
- L'installation d'une éolienne coûte combien?
- Y aurait-il un impact sur les taxes municipales et scolaires?
- Quelle est la limite du périmètre urbain à respecter dans ce projet?
- Il paraît que les infrasons peuvent provoquer la surdité!!
- Combien de temps fonctionne une éolienne?

- Un bémol est à mettre sur la crédibilité des études universitaires car elles sont en majorité financées par les grandes firmes. (commentaire).
- Une étude Danoise, indépendante a prouvé qu'à moins de 1,2 Km, un parc éolien a des impacts sur la santé humaine. (commentaire).
- Je ne suis pas contre les éoliennes mais, pourquoi ne pas mettre les éoliennes loin des habitations pour éviter le risque?
- Vous allez mettre vos éoliennes à quelle distance des maisons?
- Vous dites que les études ne sont pas finies, est ce qu'une fois complétées ça sera "coulé dans le béton" et qu'on ne sera plus consultés?
- Questions à M. le Maire : Quelles sont les retombées économiques pour les municipalités?
- Est-ce que cet argent va être versé au budget global pour le bénéfice de la population?
- Est-ce que vous avez prévu l'extension du périmètre urbain pour respecter la distance de 2 Kms?
- Dans 20 ou 30 ans, le village va s'étendre davantage, avez-vous prévu une zone d'extension? Actuellement, on devrait être à 2,5 Kms pour prévoir cette extension.

SOIRÉE D'INFORMATION PUBLIQUE  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CONSTANT  
**Principales questions soulevées par les citoyens**

- Quelle est la superficie nécessaire pour ériger une éolienne?
- Je ne suis pas contre les éoliennes mais pas à n'importe quel prix (commentaire suivi des 3 questions suivantes) :
- Vous dites qu'il y a 2 éoliennes à Saint-Constant, mais sur la carte on en voit 9, expliquez?
- Vous parlez d'une distance de 500 m ou 750 m, que dites vous par rapport à d'autres références qui en recommandent jusqu'à 2 Kms?
- Les redevances de 250 000\$ sont à partager entre les municipalités ou entre les propriétaires?
- Quelle est la profondeur du socle de l'éolienne?
- Pour ce qui est des retombées économique locales, quelles sont les entreprises qui seront impliquées et/ou contactées?
- (Commentaire) : Suite à mes recherches sur Internet, je suis de moins en moins positivement impressionné par les éoliennes à cause des nombreux impacts sur la santé humaine et animale, la faune. J'avoue que j'ai des inquiétudes!
- En cas de faillite du promoteur, qui se chargera du démantèlement des éoliennes à la fin du contrat?
- À Calgary, le bénéfice du pétrole est profitable aux citoyens, est-ce la même chose pour les éoliennes (baisse de facture d'électricité ou toucher des redevances)?
- Pourquoi développer des éoliennes alors qu'on a des barrages qui opèrent au ralenti ou qui ferment complètement?
- Question pour M. le Maire : Le règlement doit s'adapter au projet non l'inverse. Pourquoi la MRC « Jardins de Napierville » la limite des éoliennes est de 750 m alors qu'elle est de 500 m ici, le RCI de St-Constant n'est donc pas le plus sévère?
- (Commentaire) : Dans mes recherches sur Internet, beaucoup d'effets sont relevés dans de nombreuses études (stress, fatigue, dégradation de la qualité du sommeil etc.) associés aux éoliennes.
- Qu'en est-il des infrasons qui sont beaucoup plus dommageables que le bruit ordinaire?
- Le Québec est en retard sur les éoliennes, pourquoi ne pas suivre l'exemple européen et étirer la distance par rapport aux habitations à cause de l'émission constante d'infrasons?
- Où seront implantées les deux éoliennes de Saint-Constant?
- Est-ce qu'on bénéficiera de cette énergie?
- Pouvez-vous les localiser sur le territoire?
- (Commentaire) : Rien ne nous confirme qu'on n'aura pas d'éoliennes à 500 m de l'habitation la plus proche.
- Est-ce que les 80 m incluent les pales et le socle? Ce qui donnerait 120 m!!
- Pourquoi la carte de localisation des éoliennes n'est pas mise sur la présentation Power Point?
- À présent vous prévoyez 2 éoliennes à St-Constant, prévoyez-vous l'extension du parc?
- Est-ce que le poste de St-Rémi pourra prendre les 100 MW du parc?
- Quelles seront les conséquences en cas de verglas?
- Est-ce qu'il y a un risque d'éclair (foudre) avec les éoliennes?
- (Commentaire) : Il devrait y avoir une différence entre les redevances versées aux citoyens ordinaires et les autochtones qui ont des revendications territoriales.
- Quel est l'équivalent en étages d'une éolienne?
- Les réponses sur la santé humaine ne sont pas satisfaisantes car d'autres études prouvent réellement qu'il y a des impacts sur la santé humaine.



- Est-ce qu'il y aura de la signalisation au bout des éoliennes pour la navigation de plaisance?
- Est-ce que les communautés autochtones seront consultées?
- Est-ce que Kruger pourrait proposer un voyage pour les citoyens pour visiter les habitants qui restent à proximité des éoliennes?
- Est-ce qu'il y a un moteur pour faire fonctionner l'éolienne par manque de vent?
- À quelle vitesse de vent qu'une éolienne commence à générer de l'énergie? Et à quelle vitesse son maximum de production?
- Est-ce que le bruit double quand le vent est à 100 Km/h?

SOIRÉE D'INFORMATION PUBLIQUE  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE  
**Principales questions soulevées par les citoyens**

- Les 250 000\$, est ce que c'est pour chaque municipalité?
- Est-ce que le parc de Chatham est opérationnel actuellement?
- Ça a pris combien de temps pour sa mise en opération?
- Vous n'êtes pas ici pour savoir si oui ou non le projet va aboutir, il est déjà bien avancé! Ou est-ce que vous êtes là pour demander l'avis de la population?
- À ce stade-ci du projet, avez-vous les endroits précis où implanter ces éoliennes?
- Vous avez 50 éoliennes, 6 municipalités avec 18 à Saint-Isidore; ce qui fait un 40% dans cette municipalité. Comment expliquez-vous cela?
- Si le bruit devient insupportable, vous n'allez certainement pas les démanteler, qu'avez-vous à dire à cela?
- Commentaire : à Saint-Isidore, les terrains sont plats et sans arbres ni autres obstacles, le bruit sera donc effrayant!
- En entendant les éoliennes à la longue, est-ce que ça ne devient pas fatigant? (plutôt un commentaire.)
- Est-ce que le fonctionnement de 30% des éoliennes c'est sur 24h?
- Quelle est la distance minimale séparant une éolienne de la maison la plus proche?
- Quelle est la durée de vie d'une éolienne?
- Qui est responsable du démantèlement des éoliennes?
- Quelle est la différence entre une éolienne et la tour Ville-Marie?
- À quelle distance vos éoliennes se situent de chez moi (Mme Grenier)?
- Quelle est la différence entre les éoliennes du parc Cap-Chat et celles-ci?
- Pourquoi avant de faire ces études vous n'avez pas consulté la population?
- (même intervenant) Ou encore pourquoi faire toutes ces études si la population de Saint-Isidore n'en veut pas?
- Au niveau santé humaine, il y aurait des risques, faites-vous des études dans ce sens?
- Commentaire : les taxes à Saint-Isidore sont les plus basses, avec la venue des éoliennes et les redevances qui seront reçues par la municipalité, cela permettra de garder ces taxes toujours aussi basses.
- Quel sera le marché de l'électricité produite par ces éoliennes? Sera-t-elle exportée?
- Quel est le voltage d'une seule éolienne?
- Le courant est-il continu ou alternatif?
- Est-ce qu'il va y avoir un référendum?
- Est-il possible d'avoir la liste des signataires d'options?
- Il y a beaucoup de préoccupations par l'aspect esthétique. Qu'est ce que vous ferez pour ne pas défigurer le paysage?
- Quel est le coût de production au KW/h?
- Comment seront groupées vos éoliennes?
- Quelle est la superficie sécuritaire d'une éolienne?
- Au niveau de la faune, qu'est ce que vous avez fait comme étude?
- Est-ce qu'il y aura des études sur les humains?
- Est-ce que c'est le même modèle d'éoliennes installées aux États-Unis?
- (même intervenant) est ce c'est la même hauteur?
- Avez-vous commencé à en installer à Saint-Rémi?
- Est-ce qu'il n'y aurait pas d'autres corridors de vent pour choisir plutôt les meilleures terres agricoles?
- Est-ce que la communauté de Kahnawaké a donné son avis?

**SOIRÉE D'INFORMATION SAINT-MATHIEU**  
**Principales questions soulevées par les citoyens**

- Qui s'occupe du démantèlement, allons-nous rester pris avec ces infrastructures ?
- Pourquoi le choix de la municipalité de Saint-Mathieu, pourquoi ne pas aller ailleurs dans des régions inhabitées ?
- Êtes-vous au courant des travaux du docteur Nina Pierpont sur le syndrome éolien ?
- Certaines sources parlent d'une distance minimale des résidences de 2km pour des causes de problèmes de santé, allez-vous appliquer une telle distance ?
- Est-ce que les éoliennes vont tuer beaucoup d'oiseaux ?
- Pour le projet de Sainte-Luce, pourquoi les élus ont-ils retiré leur appui au projet?
- Ça fait longtemps que vous avez initié le projet et maintenant vous nous le présenter, pourquoi avoir attendu ?
- Si les citoyens sont contre le projet, allez-vous tout de même le développer ?
- Les éoliennes sont hautes comme la place Ville-Marie, vous allez implanter 50 places Ville-marie, comment comptez-vous les intégrer au paysage ?
- Question pour la Maire – est-ce que la Ville à donné son appui au projet ?
- Combien cela rapportera-t-il à la ville ?
- Combien est-ce que ça rapporte aux propriétaires qui ont une éolienne ?
- Va-t-on exporter cette énergie là aux États-Unis ?
- Sur internet, j'ai vu un film d'une éolienne qui explose, c'est très dangereux !
- Allez-vous les installer proche des maisons, dans le village ?
- Les animaux de ferme vont-ils être dérangés par le bruit ?
- C'est quoi le bruit d'une éolienne, à quelle distance on l'entend plus ?
- Mes recherches sur internet m'ont indiqué que les infrasons seront un problème pour les résidents.
- Est-ce que les infrasons sont pris en compte dans les études ?
- Va-t-il y avoir un référendum ?
- C'est quoi votre profit dans l'exploitation du parc éolien ?
- Qui sont les propriétaires de saint-Mathieu qui ont signé avec vous ?
- Sur quels lots seront installées les éoliennes ?
- Vous dites que vous allez faire des études sur les chauves-souris, est-ce que les éoliennes tuent beaucoup de chauves-souris ?
- Si vous vous installez à 2km du village, pourquoi ne pas le faire à partir de chaque maison de la municipalité ?
- J'ai lu qu'en Gaspésie, à Cap Chat et Matane, les propriétaires arrivaient plus à vendre leurs maisons, est-ce que nos maisons vont perdre de la valeur ?
- Est-ce que nos comptes de taxes vont augmenter ?
- Il y a des endroits au Québec, comme le grand nord, qui sont vides et très venteux, pourquoi venir à Saint-Mathieu.
- Est-ce que mon compte d'électricité va baisser s'il y a des éoliennes à Saint-Mathieu?
- Si ma maison perd de la valeur, qui va me payer un dédommagement ?
- Les propriétaires qui ont de éoliennes, eux, ils ont de l'argent pour, mais moi je les vois pareil et je vais rien recevoir.
- Allez-vous couper beaucoup d'arbres ?

- Nous on a eu un autre projet éolien dans les environs et il a été rejeté par la population, pourquoi revenir ici ?
- La ville a mal géré le dossier de l'aqueduc, on a eu plein de travaux et ça a été long. Là vous allez faire un autre chantier qui va nous causer des ennuis.
- Qu'est-ce qui se passe quand le vent souffle trop fort, est-ce que c'est dangereux.
- Si il y a verglas comme en 98, est-ce qu'on va pouvoir utiliser l'électricité du parc éolien ?
- Quand est-ce que vous allez être certain des positions d'éolienne, c'est flou.

SOIRÉE D'INFORMATION SAINT-RÉMI  
**Principales questions soulevées par les citoyens**

- Qu'elle est la durée de vie d'une éolienne? Qu'est ce qu'on en fait après?
- Pourquoi le choix de cette région peuplée au lieu de planifier des parcs dans des régions isolées?
- Combien d'oiseaux qui se font tuer par des éoliennes?
- Pour le projet de Sainte-Luce, pourquoi les élus ont-ils retiré leur appui au projet?
- Y a-t-il vraiment un besoin en énergie en Montérégie pour justifier l'implantation d'un parc éolien dans cette région?
- Les citoyens doivent être écoutés comme c'est le cas de la centrale du Surois où les citoyens ont bloqué le projet.
- Que faire en cas de faillite du promoteur?
- Depuis longtemps que le projet a été initié, pourquoi attendre si longtemps pour rencontrer les citoyens? Alors que ceux qui ont de l'intérêt dans ce projet ont été rencontrés avant.
- Y a-t-il d'autres sources de statistiques sur la mortalité des oiseaux différentes « l'Association canadienne de l'énergie éolienne »? Robert a répondu à cette question en donnant des références.
- Question pour M. le Maire : Avez-vous appuyé le projet Kruger et signé une entente?
- Pourquoi attendre tout ce temps pour vous manifester?
- Question sur le bruit : un citoyen voulait comparer le bruit de l'air climatisé avec celui d'une éolienne. Test fait sur place.
- Quelles sont les retombées pour les municipalités?
- Comment sont traitées les questions posées sur le site Internet de Kruger Énergie?
- Quels sont les impacts sur la valeur immobilière?
- Commentaire d'un citoyen sur la perception sociale des projets en général : Refus de tout projet; ce qui n'a pas de sens!!
- Est-ce que les citoyens ont le droit de refuser un projet éolien?
- Un intervenant se soucie de l'implantation des éoliennes sur les bonnes terres fertiles.
- Pour un parc comme celui-ci (50 éoliennes), combien de résidences qui peuvent être desservies?
- Que se passera t-il à la fin du contrat si celui-ci n'est pas renouvelé?
- Est-ce que les redevances c'est le MDDEP ou le BAPE qui les fixe?
- Est-ce qu'il y a une servitude autour de chaque éolienne?
- Quelle est la distance séparant deux éoliennes?
- Quels sont les points critiques à prévoir pour les prochaines séances?
- Questions pour moi (Mouloud): \* Demande de références (lien internet) menant aux protocoles officiels des inventaires d'oiseaux et chauves-souris du MRNF et du SCF (Service Can, de la Faune). \* Références ou études sur les effets des infrasons des éoliennes sur la santé psychique ou physique des humains. Je me charge de fournir l'information au citoyen.



# Annexe 9

Liste intégrée des questions devant être répondues au FAQ  
[www.projeteolienmonteregie.com](http://www.projeteolienmonteregie.com)

Questions ajoutées suite aux consultations publiques de Juin 2009

Thème	# Question	Question
1. QUESTIONS GÉNÉRALES	1A	Qui finance le projet ? Quel en est le montage financier?
	1B	Les partenaires, s'il y a lieu, sont-ils Québécois ou Canadiens?
	1C	Combien de temps a été nécessaire pour compléter le projet de Port Alma?
	1E	Est-ce que le parc de Chatham est opérationnel actuellement?
	1F	Ça a pris combien de temps pour le mettre en opération?
	1L	Est-ce que Kruger est une compagnie publique ou privée ?
	1M	Quelles sont les pénalités prévues au contrat d'approvisionnement en électricité signé avec Hydro-Québec Distribution si le projet est en retard?
2. DURÉE DE VIE ET DÉMANTÈLEMENT	2A	Qu'elle est la durée de vie d'une éolienne? Qu'en fait-on par la suite?
	2B	Qu'arrivera-t-il si le promoteur fait faillite?
	2C	Que se passera-t-il si, à la fin du contrat, ce dernier n'est pas renouvelé?
	2D	Quelle est la durée d'exploitation d'un parc éolien? Pour quelle période le promoteur en est-il responsable?
	2E	Qui s'occupera de l'entretien du parc éolien ?
3. LOCALISATION DU PARC ÉOLIEN	3A	Pourquoi avoir choisi une région peuplée au lieu d'une région isolée pour l'installation d'un parc éolien?
	3B	Où seront localisées les éoliennes?
	3C	Quel sera le nombre d'éoliennes dans chacune des municipalités visées?
	3D	À ce stade-ci du projet, connaissez-vous les endroits précis où les éoliennes seront implantées?
	3E	Le projet de la Montérégie compte 50 éoliennes réparties dans 6 municipalités. Dix-sept de ces éoliennes seraient situées à Saint-Isidore. Comment expliquez-vous cela?
	3G	Pourquoi avoir choisi de construire votre projet sur des terres agricoles?
	3L	Pouvez-vous modifier les emplacements des éoliennes après leur construction?

	3N	Comment la Montérégie se compare-t-elle aux autres régions du Québec en termes de ressource éolienne?
4 - QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES	4A	Quel est l'impact des éoliennes sur les oiseaux?
	4B	Existe-t-il d'autres sources de statistiques sur la mortalité des oiseaux, autres que celles de l'Association canadienne de l'énergie éolienne?
	4C	Les éoliennes affectent-elles les oiseaux?
	4G	Des études ont-elles ou seront-elles faites en ce qui concerne la faune?
	4H	Y a-t-il des limites à respecter par rapport au corridor de migration des oiseaux?
	4I	Est-ce que la société Kruger est accréditée pour des normes environnementales du genre ISO 14 001?
	4J	Qu'est-ce qu'un inventaire radar ?
5 - BESOIN ÉNERGÉTIQUE	5A	Le besoin en énergie de la Montérégie justifie-t-il l'implantation d'un parc éolien dans cette région?
	5B	Combien de résidences peuvent être desservies par un parc éolien comme celui du projet en Montérégie (50 éoliennes)?
	5C	Y aura-t-il des avantages à ce que cette énergie soit produite dans notre région?
	5D	Est-ce que cette énergie sera exportée aux États-Unis (Vermont)?
	5E	À quelle distance d'une habitation l'installation d'une éolienne est-elle sécuritaire?
	5G	Pourquoi le gouvernement a-t-il privilégié l'énergie éolienne au lieu de l'énergie solaire?
	5H	Quel est le coût de production au KWh?
	5I	En cas de panne d'électricité, est-ce que la population de la région sera desservie en premier ?
	5J	Est-ce que le prix de l'électricité diminuera parce que nous avons des éoliennes sur notre territoire?
	5K	Quel calcul a été effectué pour établir que le Projet éolien Montérégie permettra d'éviter des émissions de CO2 équivalentes aux émissions annuelles de 30 000 voitures?
5L	Pourquoi Hydro-Québec permet-elle le développement des parcs éoliens par des promoteurs privés?	
	6A	Par quels moyens les citoyens peuvent-ils faire part de leurs préoccupations concernant le projet?
	6D	Est-ce que les citoyens seront consultés durant les diverses études?

<u>6 -IMPLICATION DES CITOYENS ET DÉVELOPPEMENT DURABLE</u>	6F	Qu'est-ce que le développement durable pour Kruger Énergie?
	6I	Est-ce que l'acceptabilité sociale faisait partie des exigences d'Hydro-Québec?
	6O	Quels sont les principaux termes et conditions du contrat d'octroi d'option? Est-ce qu'à ce jour Kruger en détient un nombre suffisant pour construire le projet
	6P	Est-ce vrai qu'une fois que le projet accepté, Kruger pourrait augmenter la capacité du parc éolien de 50 % sans effectuer d'audiences publiques?
	6R	Pouvez-vous installer plus de 50 éoliennes?
<u>7 -TRANSPARENCE</u>	7A	Quand le projet a-t-il commencé?
	7B	Pourquoi attendre tout ce temps avant de parler du projet à la population?
	7C	Comment sont traitées les questions posées sur le site Internet de Kruger Énergie?
	7D	Puisque vous avez déjà signé des ententes avec des propriétaires terriens, pourquoi alors venir nous rencontrer?
	7E	Le développement de l'énergie éolienne n'est plus quelque chose de nouveau. Comment expliquez-vous le manque de précision dans l'information que vous nous donnez?
	7I	Est-il possible d'avoir la liste des signataires d'option?
	7J	Envisagez-vous effectuer une consultation publique pour connaître l'opinion des citoyens sur les éoliennes?
	7M	Pourquoi avez-vous approché les agriculteurs individuellement au lieu de le faire dans le cadre d'une rencontre générale?
	7O	Quand aurez-vous vos permis?
7P	Puisqu'il n'y a plus d'éoliennes à Saint-Mathieu, pourquoi avoir tenu une rencontre publique dans cette municipalité?	
<u>8 - IMPACTS SONORES</u>	8B	C'est quoi l'équivalent de 40 dB?
	8D	Comment est déterminé le niveau de bruit d'une éolienne?
	8E	Quelle est la marge d'erreur des simulations sonores ?
	8J	Comment la réglementation québécoise est-elle établie concernant le bruit?
	8K	Le niveau de 40 dBA est-il cumulatif?
	8L	Qu'est ce qu'un inventaire acoustique ?
	8M	À partir de quelle distance n'entendons-nous plus les éoliennes?
	8N	Est-ce que la norme à respecter est suffisante pour ne pas affecter les gens qui souffrent d'acouphène?
	8O	Si le vent souffle dans un sens, le bruit sera-t-il plus fort d'un côté ?

<u>9. IMPACT SUR LA VALEUR IMMOBILIÈRE DES RÉSIDENCES</u>	9A	Les propriétés perdront-elle de la valeur à la suite de l'érection des éoliennes?
<u>10-IMPACT SUR LES TERRES AGRICOLES</u>	10C	Quelle est la superficie de terre agricole utilisée par une éolienne?
	10D	Après la signature des ententes avec les propriétaires, est-ce que ceux-ci auront leur mot à dire sur le développement du projet?
<u>11. RETOMBÉES ÉCONOMIQUES</u>	11A	Quelles sont les retombées économiques pour les municipalités?
	11B	À qui seront versées les redevances?
	11E	Vous parlez de 8 à 10 emplois permanents pour le parc en opération, est-ce que le recrutement se fera dans la région? Et quel type d'emploi?
	11F	Avez-vous une politique verte d'achat local?
<u>12. REDEVANCES POUR LES MUNICIPALITÉS</u>	12A	Comment a été fixé le montant des contributions volontaires versées aux municipalités?
	12B	L'implantation du projet éolien aura-t-elle un impact sur le montant des taxes municipales?
	12C	Quel est le montant des compensations accordées à la municipalité?
	12F	Comment les compensations monétaires sont-elles réparties entre les six (6) municipalités? En fonction du nombre d'éoliennes ou selon la superficie des terrains occupés?
	12G	Est-ce que les paiements aux municipalités sont indexés?
<u>13. REDEVANCES POUR LES PROPRIÉTAIRES</u>	13A	Quelle est l'étendue des droits accordés par le propriétaire lors de l'érection d'une éolienne sur sa propriété?
	13B	Est-ce qu'un signataire d'un contrat d'octroi d'option peut se retirer et rompre le contrat?
	13D	Quelle est la compensation annuelle payable au propriétaire lorsqu'une éolienne est érigée sur son terrain ?
	13E	Est-ce que les compensations payables au propriétaire varieront en fonction de la production de chaque éolienne?
	13F	Sur quel barème fixez-vous les redevances du propriétaire?
	14A	Vous avez retenu ENERCON pour fournir les éoliennes, sont elles différentes de celles installées à Cap Chat et Baie-des-Sables?
	14B	Est-ce que le niveau de bruit est différent entre les éoliennes que vous allez implanter et celles installées à Baie des Sables?
	14D	Comment l'énergie sera-t-elle transportée à partir de l'éolienne jusqu'au réseau d'Hydro-Québec Distribution?
	14E	Est-ce que le poste de transformation est à construire?



14. CARACTÉRISTIQUES  
DES ÉOLIENNES ET  
ASPECTS TECHNIQUES

14F	Est-ce que le réseau électrique reliant les diverses éoliennes sera souterrain?
14G	Combien coûte l'installation d'une éolienne?
14H	Sur une base annuelle, combien de temps fonctionne une éolienne?
14I	Quelle est la hauteur des éoliennes?
14M	Quel est le voltage d'une seule éolienne?
14N	Le courant produit par une éolienne est-il continu ou alternatif?
14Q	Est-ce qu'il y aura des lumières en haut de chaque éolienne pour la navigation aérienne?
14S	Devrez-vous contourner les lots dont les propriétaires n'ont pas signé? Y a-t-il des exceptions?
14T	Sur quelle longueur y aura-t-il du filage reliant l'éolienne à la ligne de haute tension d'Hydro-Québec?
14U	La puissance des éoliennes est-elle un facteur à considérer pour établir la distance par rapport aux résidences ?
14V	Quelles sont les composantes recyclables d'une éolienne?
14W	Quelle est la surface d'une fondation?
14X	Combien de béton nécessite une fondation d'éolienne?
14Y	Combien de chargements de camion de déblai et de remblai sont requis par éolienne?
14Z	Aurez-vous besoin de substances explosives?
14ZA	Comment les fils sont-ils enfouis? Quel matériau les recouvre?
14ZB	Allez-vous couper des arbres pour la construction?
14ZC	Est-ce que les éoliennes installées seront équipées d'engrenages?
15A	Quelle est la distance séparant deux éoliennes?
15D	En Montérégie, votre projet de parc touche six municipalités. Pourquoi ne pas implanter toutes les éoliennes au même endroit?
15H	Quels seraient les impacts d'une éolienne placée à 750 mètres d'une résidence?
15I	À quelle distance minimale des périmètres urbains sera installé le Projet éolien Montérégie ?
15P	Avez-vous commencé à installer des éoliennes à Saint-Rémi?
15R	Prévoyez-vous effectuer des études sur les impacts cumulatifs de tous les projets sur la région?
15S	Où installerez-vous la sous-station électrique et sur quelle superficie? Comment les éoliennes sont-elles reliées au réseau?

<u>15. IMPLANTATION DU PARC ÉOLIEN</u>	15T	En fonction de la localisation de la sous-station électrique dans l'une ou l'autre des municipalités, qui en assumera les coûts?
	15V	Est-ce que le nombre d'éoliennes est fixe ou variable?
	15W	Quelle est la limite de territoire qu'Hydro Québec Distribution vous consacre?
	15X	Pourquoi avez-vous des positions de réserve?
	15Y	Quand les positions des éoliennes vont-elles devenir finales ?
	15Z	Est-ce qu'il y aura des éoliennes installées le long de la route 221?
	15ZA	Qu'en est-il des lignes de transport, où allez-vous les implanter?
	15ZB	La distance de 750 mètres par rapport aux résidences est-elle calculée à partir d'un noyau central ou à partir des routes ?
	15ZC	Pourquoi le nombre d'éoliennes dans chaque municipalité a-t-il substantiellement changé entre la présentation faite à l'automne 2008 et celle de juin 2009?
	15ZD	Entre l'automne 2008 et juin 2009, le nombre d'éoliennes à Saint-Constant est passé de 2 à 10. Peut-il encore augmenter?
15ZE	Pourquoi n'y a-t-il plus d'éoliennes à Saint-Mathieu dans le plan d'implantation de juin 2009?	
<u>16. IMPACTS SUR LES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET CHAMPS ÉLECTRO-MAGNÉTIQUES</u>	16A	Les champs électromagnétiques émis par les éoliennes seront ressentis à quelle distance?
	16B	S'il n'y a pas de champs magnétiques, comment expliquer alors les turbulences dans la réception de la télévision?
	16C	Que sont les tensions parasites et quels sont leurs impacts?
	16D	Est-ce que les éoliennes affectent les lignes Internet ?
<u>17. IMPACTS DES INFRASONS</u>	17A	Que sont les infrasons?
	17B	Quel est l'impact des infrasons produit par les éoliennes?
<u>18. IMPACT SUR LA SANTÉ HUMAINE ET PRÉVENTION</u>	18B	Quelles études d'impacts sur la santé humaine ont été réalisées?
	18C	Est-il vrai que les jets de glace présentent un danger?
	18D	Y-a-t-il un risque d'effondrement de la structure? Peut-elle s'effondrer à cause des vibrations causées par les pales en mouvement?
	18F	Étant donné que l'éolienne comporte des pièces en rotation, y a-t-il un risque que des pièces se détachent et soient projetées?
	18G	Qu'est-ce que l'effet stroboscopique?
	18H	Est-ce que des mesures de sécurité seront prises pour éviter les accidents près des éoliennes?
	18I	Y a-t-il du danger lors de grands vents? Le bris de pales, par exemple.

	18J	Lors de vents de plus de 80 km/h, est-ce que les éoliennes fonctionnent ou s'arrêtent?
	18K	Les éoliennes augmenteront-elles la quantité de poussière dans le vent, car elles brassent l'air?
19. <u>ENTRETIEN D'UN PARC ÉOLIEN</u>	19A	De quelle façon se fait le contrôle de la végétation : par méthode mécanique ou par utilisation de phytocide?
	19B	À quelle fréquence se font les entretiens préventifs et curatifs contre les bris et la rouille?
	19C	Dans le cadre des entretiens réguliers d'un parc éolien, quel est le volume d'huiles usées générées par chaque éolienne lors d'un changement d'huile?
	19D	Quelle est la fréquence des changements d'huile? Comment se fera la gestion des huiles usées?
20. <u>IMPACT SUR LE PAYSAGE</u>	20A	Comment la localisation des éoliennes sera-t-elle effectuée en relation avec le paysage?
	20C	Est-ce que l'industrie du tourisme sera impliquée dans les études d'implantation des éoliennes?
	20D	Quel est l'impact visuel d'une éolienne ?